

# Connaissance de la convention collective de la plasturgie

## FORMATION JURIDIQUE & CONVENTION COLLECTIVE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**DURÉE :** 2 jours

#### LIEUX ET DATES

<b>LILLE</b>	28 - 29 mai
<b>VALENCE</b>	13 - 14 juin
<b>PARIS</b>	18 - 19 juin
<b>RENNES</b>	21 - 22 octobre
<b>OYONNAX</b>	24 - 25 octobre
<b>LYON</b>	18 -19 novembre

**TARIF :** 870 € HT

Organisation possible en INTRA

Cette formation permet de découvrir et de comprendre les différentes dispositions conventionnelles. Vous pourrez ainsi faire le lien entre les obligations légales, conventionnelles et l'application en entreprise.

Ces bases en droit du travail sont indispensables pour appréhender les contraintes et enjeux liés à la gestion du personnel au sein de l'entreprise. C'est pourquoi cette formation s'adresse principalement à des personnes en charge de la gestion des ressources humaines. Cette formation pratique est animée par un expert de la convention collective de la plasturgie. Des échanges d'expériences entre professionnels de la branche, vous permettent d'enrichir vos pratiques.

### PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail

### OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance globale de la convention collective de la plasturgie
- Maîtriser les articulations entre les obligations légales et conventionnelles
- Appliquer la convention collective de la plasturgie dans son entreprise, dans toutes les dimensions des relations individuelles et collectives avec les salariés.

### PROGRAMME

- Champ d'application de la convention collective
- Formation du contrat de travail : clauses, classifications, périodes d'essai
- Garanties à l'embauche : ancienneté, minima conventionnels, prévoyance
- Durée du travail : panorama des aménagements du temps de travail de la Plasturgie, temps partiels, équipes de suppléance, travail en continu, travail de nuit
- Eléments de rémunération : primes d'ancienneté, majorations liées à une organisation spécifique et habituelle du travail, travail exceptionnel (dimanche, jours fériés, nuit...)
- Suspensions du contrat de travail : congés d'ancienneté, pour évènement de famille, maternité, paternité, les règles d'indemnisation de la maladie
- Rupture du contrat de travail : préavis (démission, licenciement, retraite), indemnités de licenciement, de départ à la retraite
- Formation professionnelle : formation en alternance et rémunération, CPF, entretien professionnel

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, remise d'un support pédagogique au stagiaire, échanges de bonnes pratiques, formation possible en distanciel ou en présentiel

### LES +

Une formation pratique animée par un expert de la convention collective de la Plasturgie | Un échange d'expériences entre professionnels de la branche

### PLUS D'INFORMATIONS

#### ANIMATION

Experts VIA industries

#### PUBLIC

RRH, assistants RH, DAF, comptables, dirigeants de PME-PMI

#### NOMBRE DE STAGIAIRES

5 minimum - 13 maximum

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM de fin de formation, remise d'une attestation de fin de formation, certification de compétence professionnelle

 Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap

### CONTACT

#### NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE

Julien Mottin - 06 82 93 88 00 - [j.mottin@via-industries.fr](mailto:j.mottin@via-industries.fr)

#### BRETAGNE / CENTRE-VAL DE LOIRE

Romain Gislot - 07 65 17 99 36 - [r.gislot@via-industries.fr](mailto:r.gislot@via-industries.fr)

#### AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Fabrice Lescure - 07 65 17 97 21 - [f.lescure@via-industries.fr](mailto:f.lescure@via-industries.fr)  
Carole Milleret - 07 56 05 45 91 - [c.milleret@polyvia-formation.fr](mailto:c.milleret@polyvia-formation.fr)

VIA Industries, Organisme de formation agréé, déclaration d'activité enregistrée n°11922138892

 **VIA Industries**  
Expert-conseil pour le développement des industries